



# Projet nouvel hôpital : moderniser l'offre de soins du CHU de Reims

Le CHU de Reims est actuellement engagé dans un ambitieux plan d'investissement. Ce projet immobilier d'envergure de recomposition du site principal vise à adapter l'outil hospitalo-universitaire aux attentes et aux besoins des patients en matière de performance et de qualité des prises en charge, médicales et hôtelières (chambres individuelles, modularité du capacitaire, etc.) mais également aux attentes des professionnels qui font vivre le CHU au quotidien. L'un des enjeux fort est de développer l'attractivité de l'établissement auprès des jeunes professionnels, notamment des médecins, grâce à une offre hospitalo-universitaire de pointe répondant à leur attente, confortant ainsi le positionnement de l'établissement en matière de recherche et d'enseignement. L'autre enjeu est de conforter sa vocation ad'établissement de référence et de recours au niveau régional mais aussi au niveau territorial au sein du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne par le développement des coopérations territoriales dans le cadre du Projet Médical Partagé. A travers le projet du Nouvel Hôpital, le CHU de Reims modernise l'ensemble de son offre de soins en médecine et en chirurgie adultes, dans un objectif d'efficacité, grâce au regroupement de ses activités (dont plateaux techniques : Secteurs interventionnels, Imagerie, Soins critiques) réparties historiquement entre les hôpitaux Robert Debré et Maison Blanche.

## Entretien avec **Dominique De Wilde**, directeur général, et le **Pr Philippe Rieu**, président de la CME



### **Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims...**

L'établissement connaît un renouvellement complet dans plusieurs domaines. Sur le plan démographique en premier lieu avec l'accueil récent et en cours de nouveaux médecins dans diverses spécialités, recrutés pour remplacer les départs en retraite. Sa modernisation concerne également son équipement biomédical avec l'installation d'une salle O-Arm®, d'une salle hybride et d'autres éléments en lien avec les évolutions technologiques récentes très attractives. Les urgences ont été réorganisées architecturalement pour être maintenues entre les deux nouveaux bâtiments. Nous travaillons aussi les nouvelles organisations et plus particulièrement le développement de l'ambulatorio. La trajectoire de l'hôpital concernant le développement de la chirurgie ambulatoire est excellente. Enfin, notre équipe dirige également le Centre Hospitalier d'Épernay dans le cadre d'une direction commune.

### **Comment le CHU est-il positionné sur son territoire ?**

Il est très bien positionné pour développer les coopérations médicales avec les différents établissements du territoire. Les demandes à l'égard du CHU de renforcement des ressources médicales des établissements de notre subdivision restent cependant difficiles à satisfaire.

### **Quel est l'impact de la création de la région Grand-Est sur le positionnement de l'établissement ?**

La région compte plusieurs CHU, Strasbourg, Nancy et Reims, ainsi que le CHR de Metz. Nous devons nous positionner entre l'est de la France et Paris, tout en développant notre faculté de médecine, malgré la taille de notre établissement et notre nombre réduit de Praticiens Universitaires-Praticiens Hospitaliers (PU-PH).

### **Quels sont vos liens avec les autres CHU de la région ?**

En 2018, nous avons débuté l'organisation de réunions communes centrées sur les activités de recherche. Sur le plan managérial, nous travaillons peu ensemble à l'heure actuelle. Chaque CHU étant un recours pour son propre territoire, sa priorité est de répondre aux attentes de ses partenaires territoriaux.

### **Comment s'est faite la création du Groupement Hospitalier de Territoire de Champagne ?**

Le GHT a été mis en place au début de l'année 2016. Sa création s'est faite assez naturellement et nous partageons désormais un projet médico-soignant commun. Nous disposons aussi d'un directeur des achats, d'un DIM de territoire et d'un directeur informatique commun. D'ailleurs sur ce dernier point nous bénéficierons, au plus tard en 2020, d'un dossier médical informatisé et d'un dossier soignant informatisé communs.

### **Quels sont les établissements composant le groupement ?**

Le GHT est composé des établissements de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) de Châlons-en-Champagne, Épernay et Reims ainsi que de l'hôpital local de Fismes. A cela s'ajoutent plusieurs EHPAD et l'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne (EPSMM).





### **En dehors des partenaires du groupement, avec quels établissements entretenez-vous le plus de liens ?**

Nous entretenons des liens avec tous les établissements recevant des internes et nous envoyant des internes en formation au sein de la faculté de médecine. Ainsi, parmi nos partenaires, nous comptons les établissements de Troyes, de Soissons et de Charleville-Mézières ou encore l'Institut de cancérologie Jean Godinot.

### **Comment la réforme territoriale et la reconfiguration de l'offre de soins impactent-elles les orientations du CHU en matière de coopérations ?**

Ces évolutions ont eu un impact important sur le plan médical avec, entre autres, le développement de consultations avancées. Nos médecins et chirurgiens ont souvent des activités sur un autre site en dehors de celui du CHU. Ils couvrent les besoins d'autres établissements du territoire ne disposant pas des compétences nécessaires ou des effectifs spécialisés suffisants pour répondre aux besoins de la population locale en matière de soins.

### **Comment les acteurs de santé privés sont-ils positionnés sur le territoire ?**

Le territoire compte une clinique particulièrement moderne de 450 lits gérée par des médecins. Nous entretenons des relations médicales et institutionnelles. Nous avons visité leur dernier bâtiment construit. Nous accueillons leur cardiologues qui viennent pose de TAVI, le CHU étant le seul établissement du terr champ à disposer d'une autorisation d'activité de chirurgie cardiologique.

### **Quelle est la place de la recherche au sein du CHU ?**

La recherche clinique occupe une place majeure au sein de nos missions

avec environ 160 essais cliniques incluant près de 10 000 patients. Nous disposons de deux unités de recherche labellisées par l'INSERM et le CNRS. Ces unités intègrent plusieurs médecins qui développent des travaux de recherche translationnelle. Enfin, tous les trois mois, nous avons des rencontres sous la gouvernance du CHU et du président de l'Université pour travailler sur des projets communs.

### **Quels sont les enjeux du projet immobilier mené par le CHU ?**

Avant la réalisation de ce projet, nous avons engagé des travaux de modernisation de notre outil hospitalo-universitaire. Ils concernent le pôle Femmes Parents Enfant, le bâtiment d'odontologie et le pôle de biologie couvrant l'ensemble des besoins du GHU. Ces trois nouveaux bâtiments permettent d'offrir des installations pérennes à ces activités auparavant situées dans des locaux peu adaptés et répartis sur deux sites. Le projet immobilier du CHU a pour objectif la construction de bâtiments neufs et regroupés pour remplacer des installations datant des années 30 et 70. Le projet inclut des enjeux de réorganisation hospitalière et médicale avec un nouveau bâtiment dédié aux activités chirurgicales et un second dédié au secteur médical. Les plateaux d'hospitalisation intègrent une mutualisation des spécialités afin de disposer d'une organisation souple et transversale. Les premiers travaux débiteront à l'automne 2019.

### **Comment accompagnez-vous les équipes dans ce projet ?**

Nous avons largement impliqué les cadres de santé et le corps médical dans l'organisation des blocs opératoires et des installations interventionnelles. Nos réflexions portent également sur le regroupement des hôpitaux de jour. De plus, ce projet a été précédé d'une longue réflexion qui a permis aux équipes de se préparer à la réalisation des opérations.

### **Comment l'opération est-elle financée ?**

Le projet représente un investissement de 400M€ financé par l'État, dans le cadre d'un COPERMO, et par le CHU.

### **Quels sont les éléments vous permettant de développer une vision de l'évolution du CHU pour les cinq prochaines années ?**

Nous nous basons en premier lieu sur les évolutions des techniques médicales. En tant que CHU, nous prenons en charge des techniques médicales et chirurgicales particulièrement coûteuses. Pour entretenir une vision à moyen terme de l'évolution de l'établissement, nous organisons deux fois par an un dialogue de gestion impliquant chaque pôle. Ensemble, nous travaillons les projets envisagés par chacun des pôles de l'hôpital en cohérence avec le projet d'établissement 2016-2020 qui demeure le socle de toutes nos démarches.

### **Pensez-vous faire de votre établissement un hôpital connecté ?**

Le CHU de Reims est entièrement informatisé et nous approchons de l'hôpital « zéro papier ». Nos réflexions actuelles impliquant les acteurs de la région Grand-Est, notamment les autres CHU du territoire, les collectivités territoriales et l'université, développe l'entrepôt de données en santé concomitamment à celui de l'intelligence artificielle.

### **Comment comptez-vous étendre les activités de l'hôpital pour mieux les intégrer dans la ville ?**

Notre dossier médical commun est un élément important de l'ouverture de l'hôpital. Par ailleurs, en lien avec la politique nationale, il est proposé aux patients d'ouvrir leur dossier médical partagé ; ce même patient peut demander que les informations relatives à sa prise en charge soient versées à son dossier médical partagé. Nous accueillons la maison médicale de garde située à proximité des urgences du CHU et constituée de médecins de ville assurant des activités de garde.

### **Dans quelle mesure la participation du CHU à la plateforme territoriale d'appui permet-elle à tous les acteurs de la prise en charge de reprendre leur rôle ?**

Nous avons récemment débuté nos collaborations avec la plateforme territoriale d'appui du Grand Reims et bénéficions désormais d'une infirmière assurant le lien entre l'hôpital, les acteurs sociaux et les médecins généralistes afin de garantir l'efficacité d'une filière renforcée facilitant la transition dans le parcours du patient entre la ville et l'hôpital. Nous avons également mis en place une coordination des filières de patients en gériatrie.

### **Quelle importance accordez-vous au management des relations humaines ?**

Il s'agit d'un sujet majeur qui figure d'ailleurs au cœur du projet d'établissement. Le CHU a mis en place des formations au management pour le personnel d'encadrement médical, paramédical et administratif. Ces actions de formations peuvent être ponctuelles et réalisées sur place ou faire l'objet de cursus plus longs. Ils peuvent également bénéficier d'une offre de coaching et d'accompagnement à la prise de chefferie.

### **Quelles pistes suivez-vous pour envisager le management de demain ?**

Nous privilégions l'écoute de nos plus jeunes collaborateurs pour comprendre leurs codes. Afin de les faire participer à nos réflexions, nous les sollicitons précisément pour qu'ils intègrent les commissions de chacun de nos projets. Nous devons également nous tourner vers les nouvelles techniques médicales et numériques. A l'avenir, les patients joueront un rôle bien plus important dans leur prise en charge. Cette évolution répondant à la volonté du patient va avoir un impact profond sur les pratiques hospitalières et la culture de nos équipes.

### **Quelle est votre vision de l'hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle ?**

Le patient devra y séjourner le moins longtemps possible. Cet hôpital devra proposer des installations d'accueil et d'hospitalisation très éloignées des standards actuels afin de permettre aux patients d'oublier qu'ils se trouvent dans un établissement de soins.

